

« Témoins de la Grande Guerre en Seine-et-Marne »

Lecture d'archives réalisée à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale par les agents des Archives départementales de Seine-et-Marne

Combe (Léopold), *Loin de France, Varreddes : Autour du clocher, janvier 1924 à novembre 1924*, pages 3 à 4 et 17 à 20 (Cote : AD77, REV 124) lu par François Chabert.

1914 MON ARRESTATION

Fait prisonnier le 7 septembre 1914 à 7h30 du soir, chez M. Bardol, docteur herboriste à Varreddes (Seine-et-Marne). Rassemblement dans la cour de Casimir Lefèvre.

Présents : Leriche Eugène – Favre Désir – René, son petit-fils – M. Crois – Roi et Jourdain – Vapaille – Paul Denis – Aimé Terré – Lacour, père – Millardet – Hippolyte Ménil et Combe.

8 septembre. – 7 heures, arrivée de M. Fossin, escorté de factionnaires, baïonnettes au canon. Jeté dans le coin des lapinières, l'homme tremblant nous donna à plusieurs reprises l'absolution ; ne pouvant rester debout, sur le fumier, il prit un saloir abandonné dans la cour et se pose dessus, dans la position d'un condamné attendant son exécution.

Ensuite il lut son bréviaire, nous donna à nouveau l'absolution, et s'étendit sur le fumier. Il nous fut impossible de correspondre, les sentinelles nous menaçant.

Pendant ce triste calvaire, la mitrailleuse faisait rage au-dessus de nos têtes. Les allemands préposés à notre garde, de Casimir Lefèvre, nous nous serrions le long des costières à Casimir. Près de sa porte, j'ai gravé mon prénom, pensant être atteint par les projectiles afin que l'on puisse reconnaître ma place.

A 7h ½ du matin, peu avant l'arrivée de M. Fossin, prise d'un marocain, bousculé le long de la grange à Cahou ; et entre 8 et 9 heures, départ.

LE DEPART (le 8)

À noter que nous n'avions rien mangé.

Escortés par les sentinelles, nous nous dirigeâmes par la rue Moreau-Duchesne, la rue du Four ; devant l'Eglise, grande angoisse ; sur la place de même : devant le cimetière, encore pire. Mais le plus terrible, pour moi fut à l'arrivée du grisard, voyant ma maison, pensant à ma famille absente, mon âge, et tout abandonner !...

Autre angoisse dans les îles, pensant que le lieu d'exécution pouvait être là, et se débarrasser de nos cadavres dans la Marne.

Ce ne fut qu'après avoir échappé à ces différentes passes que nous reprîmes confiance. L'officier nous faisant allonger le pas vers Congis ou Jolival, nous présenta un litre de vin qui ne nous fut pas donné. De là nous prîmes la route du Gué ; mais devant le grand nombre de blessés, morts, etc., nous dûmes nous replier sur Congis.

RETOUR À LIZY (le 9)

Le cas de l'abbé Fossin

Prenant les ordres, il fut décidé de retourner sur Lizy ; et l'on faisait vite, car l'infanterie nous faisait pivoter. Arrêt au même endroit que la veille. Pensant y rester longtemps, nous prîmes position chacun de nous dans la paille, attendant l'heure du repas, car depuis le départ de la route de Beauval, la place d'armes était vide, totalement vide.

Mais, hélas ! il fut statué sur le cas de M. Fossin. Ce qui demanda pas mal de temps. Notre brave curé se défendit du mieux qu'il put. Il fut appelé des témoins. Le mieux placé fut Liévin Edmond, qui fit tout son possible pour convaincre l'erreur de nos ennemis. Alors un officier de dragons, commissaire enquêteur, après avoir entendu Liévin et M. Fossin, fit appeler les personnes de notre commune et rendit sa sentence en ce sens : après enquête, il est reconnu que M. Fossin était affilié avec les troupes françaises, qu'il n'a pas dit la vérité, et qu'il le considérait comme un espionne. Quant aux autres témoins (prendre note que nous n'avions nullement été questionnés), il fut reconnu que nous avons tous dit la vérité ; qu'en conséquence le curé serait exécuté, et que nous, à la première étape nous serions mis en liberté.

À COULOMBS (le 9)

Exécution de Jourdain

Peu après le signal, le père Jourdain reprit quelque force et soutenu à nouveau il put gagner jusque Coulombs. À l'arrivée du pays, nous fîmes une nouvelle halte.

Pendant tout ce trajet, depuis Varredes , il est bon de dire que Millardet (79 ans), ne quittait pas mon bras. À la première pièce de terre à gauche de l'entrée de Coulombs, près d'une pièce de maïs, on nous fit camper pendant une demie heure environ : ce qui nous remit un peu. Peu avant la remise en marche, il nous fut fait sur les rangs des remontrances par un interprète allemand, nous faisant observer que l'ont avait trouvé aux doigts de soldats prisonniers français des alliances leur appartenant ; puis fouillés de nos poches afin de nous démunir de nos couteaux et objets tranchants, aiguilles, pointes, etc.

C'est dans cette pièce que reconnaissant Letellier de Meaux, je lui fis mes confidences pour mon épouse, en cas où je serais fusillé.

Puis après nous traversâmes Coulombs où une partie de la population était absente. Le peu qui restait présent tremblait en nous voyant passer.

Le père Jourdain, toujours soutenu par Roi, son mitron, fit la traversée du pays ; mais à la sortie, face à la grange Coulomb, il tomba ; depuis nous n'en avons plus eu de nouvelles. Un soldat de l'escorte nous dit qu'il avait été achevé à coup de revolver.